

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
Réunion Régionale Africaine de L'OIT Sur La Crise Du Covid-19 En Afrique
- Mieux Reconstruire -
(Visioconférence)

COMMUNICATION DE MONSIEUR
AHMED CHAWKI FOUAD ACHEUK-YOUCÉF
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA
SECURITE SOCIALE DE LA REPUBLIQUE
ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

« La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle »
Cas de l'Algérie

Panel n° 2
« relever les défis de la formalisation
de l'économie informelle en Afrique »

02/07/2020

Madame la Présidente ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs et des employeurs ;

Mesdames et Messieurs ;

« Mieux Reconstruire » ...

Le slogan choisi pour cette réunion, nous interpelle à plus d'un titre !

La pandémie que nous vivons actuellement ne tient pas compte des frontières. Elle affecte les familles, les entreprises, les villes, les pays et les économies.

Elle nous montre notre vulnérabilité et confirme notre sous-estimation de la probabilité et de la nature exponentielle des risques systémiques.

Elle nous pousse à nous unir pour penser le post COVID-19, et reconstruire et réinventer plutôt que reprendre le passé.

La reconstruction d'une société, qui garantisse durablement le bien-être des citoyens. On ne peut envisager cette évolution comme un retour à la situation d'avant Covid-19 mais comme une opportunité de construire nos sociétés de demain.

Mesdames et Messieurs ;

La pandémie nous montre qu'à côté des biens communs, il y a aussi des maux communs.

L'Afrique est notre bien commun.

L'économie informelle est un de nos principaux maux communs !

Et nos sociétés de demain, il faut en discuter ensemble maintenant.

Cette crise, exceptionnelle, par sa nature et par son ampleur, a appelé à des mesures de confinement tout aussi exceptionnelles, imposant un arrêt partiel ou total des activités. Au-delà des dimensions sanitaire et économique, cette crise a fortement affecté les conditions de travail, accentuant la précarité existante à l'instar des personnes activant dans la sphère informelle, et en générant de nouvelles vulnérabilité comme celles des travailleurs activant dans la sphère formelle notamment des TPE et PME. Cela montre plus que jamais, la fragilité de ces deux populations.

En Algérie, l'expérience mise en place ces quatre dernières années, a fait prévaloir l'utilisation de la couverture sociale comme vecteur d'intégration.

Cette démarche a permis de doubler le nombre d'affiliés cotisants à la caisse de sécurité sociale des travailleurs non-salariés (indépendants).

Nous sommes très conscients que la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle **ne peut et ne doit en aucun cas** se réaliser par le biais de la coercition. Aussi parlons-nous d'intégration et non de lutte contre l'informel.

Pour permettre aux travailleurs de l'informel de bénéficier des prestations en nature des assurances maladies et de l'assurance maternité, tant pour eux-mêmes que pour leurs ayants-droit, mon pays a mis en place un dispositif d'affiliation volontaire des personnes activant dans l'informel et ce pendant une phase transitoire d'une durée maximale de trois (03) ans, Cela permet la validation des années de travail dans l'informel au titre de la retraite, moyennant le rachat de cotisations. Il faut bien sûr procéder à une déclaration d'assujettissement à la sécurité sociale au titre d'une activité légale après ladite période transitoire.

Nous avons mis en place des systèmes et mécanismes **d'affiliation systématique et d'affiliation d'office** permettant la captation à la source : je cite à titre d'exemple **les travailleurs de l'informel du secteur de l'artisanat**.

Ce mécanisme prévoit l'accompagnement des artisans dans l'accomplissement des formalités d'enregistrement de leurs activités et d'inscription au registre de l'artisanat à travers une procédure d'affiliation d'office. Celle-ci est sanctionnée par un procès-verbal établi par un agent de contrôle agréé assermenté. La personne concernée est orientée par la suite vers la chambre de l'artisanat pour attester de ses qualifications, ce qui lui permet de procéder à l'enregistrement de son activité et recevoir ainsi une carte d'artisan.

Cette attestation de qualification est pour beaucoup fièrement exposée par ces personnes, étant leur premier "diplôme" reçu.

Le volet communication a été le support essentiel de la réussite de cette opération.

Les caisses de sécurité sociale ont un accès direct aux bases de données du Centre National du Registre du Commerce (CNRC), ce qui permet de procéder à l'affiliation systématique des personnes physiques et morales nouvellement enregistrées au CNRC.

Actuellement, nous œuvrons à développer une coopération et une entraide administrative organisée, pour pouvoir disposer d'information fiable et exhaustive. Ceci permet le captage à la source des personnes actives occupées dans l'informel, tous secteurs confondus.

Cette dernière doit être accompagnée par la simplification totale des procédures, ainsi que de facilitations fiscales et parafiscales.

(S'agissant le plus souvent de personnes non lettrées)

Mesdames et Messieurs ;

L'attractivité des dispositifs de l'emploi et de la sécurité sociale doit passer obligatoirement par la modernisation de leurs services.

A ce titre, la fonction contrôle a été renforcée par des applications mobiles qui permettent, de consulter la situation des affiliés et de procéder à l'affiliation, à distance.

Des services en ligne envers les assurés et les employeurs ont été développés, qui permettent le suivi des comptes individuels toujours en ligne. Ils permettent aussi de procéder à la télé déclaration des assiettes de cotisation et des activités, ainsi qu'au paiement électronique des cotisations à distance en utilisant la carte CIB.

Des **guichets itinérants** ont été mis en place pour sillonner les zones d'ombre, les localités éloignées ou dépourvues de sièges des caisses de sécurité sociale, ce qui a conduit à la formalisation de plusieurs personnes activant dans l'informel.

La crise liée au CORONAVIRUS a durement impacté les travailleurs des secteurs formel et informel. Un effort d'urgence a consisté à octroyer une aide monétaire versée aux ménages en difficulté. Les bénéficiaires de cette aide ont été identifiés automatiquement « par inclusion », c'est-à-dire en utilisant les listes des programmes sociaux précédents, ou à la demande, afin d'y inclure les travailleurs et les entrepreneurs touchés par les mesures de prévention arrêtées par les pouvoirs publics.

Mesdames et Messieurs ;

Si nous parlons de cette frange, c'est pour vous rappeler que cette crise nous a mis devant de nouveaux enjeux, Ô combien importants : le maintien des emplois et des entreprises ! Et face aux difficultés que traversent ces dernières, nous avons mis en place une série de mesures pour les accompagner sur le plan fiscal et parafiscal, notamment pour prévenir le risque de passage des travailleurs et des entrepreneurs de la sphère formelle à la sphère informelle

Nous avons adopté une concertation très active en recourant au dialogue social, principalement durant les périodes de crise, afin d'aplanir les différents et trouver des solutions concertées et spécifiques.

Mesdames et Messieurs ;

Le modèle socioéconomique de l'après-Covid, devra intégrer les enseignements de la crise qui a mis à nu la vulnérabilité sociale d'une large frange de nos populations. Pour mon pays La lutte contre la pauvreté et la précarité de l'emploi s'élève au rang de priorité nationale. Je pense que c'est le cas de tous les pays de notre chère Afrique si nous voulons bâtir un avenir à la hauteur des aspirations de nos peuples. Dans cette optique, nous devons inclure une réponse rapide à même d'apporter un soutien urgent aux couches sociales les plus affaiblies par la crise, mais aussi une approche globale d'accompagnement basée sur un modèle d'économie sociale et solidaire qui permet une inclusion progressive de ces populations vulnérables **touchées dans leurs moyens de subsistance par la pandémie.**

- ✓ **Comment les accompagner dans cette phase critique ?**
- ✓ **Comment les appuyer dans le relèvement économique post- crise sanitaire et dans le renforcement de leur résilience face à d'éventuels autres chocs équivalents au COVID-19 ?**
- ✓ **Comment faire en sorte de mieux reconstruire l'après-COVID ?**

La réponse socio-économique à la crise et la réflexion sur le renforcement de la résilience des économies et des populations vulnérables doivent être au cœur de nos préoccupations.

Madame la Présidente ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les représentants des travailleurs et des employeurs ;

Mesdames et Messieurs ;

Je salue la coopération avec l'OIT, qui dure depuis des décennies et qui, à l'instar de la relation avec l'ensemble de ses membres, traduit l'engagement du Gouvernement Algérien dans l'effort d'alignement de ses politiques et programmes avec les objectifs de notre organisation.

Mes vifs remerciements s'adressent aussi au bureau régional de l'Afrique pour avoir organisé cette réunion, qui se veut une initiative de partage et d'échange d'expériences entre les pays africains dans le cadre du sommet mondial pour faire face aux conséquences de la COVID-19.

J'espère, au nom du Gouvernement Algérien, perpétuer cette collaboration, avec la volonté de pouvoir concrétiser ce noble objectif, érigé désormais en slogan du Centenaire de l'OIT : « Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent »

Nous restons à votre disposition pour un partage opérationnel de notre expérience.

Merci de votre aimable attention.